

Paris, le 14 janvier 2025

---

# Adeline Hazan, présidente de l'UNICEF France, réagit à la déclaration de politique générale du Premier ministre

---

Réaction de Adeline Hazan, présidente de l'UNICEF France à la Déclaration de politique générale du Premier ministre, François Bayrou, le 14 janvier 2025.

« L'UNICEF France prend acte de la Déclaration de politique générale du Premier ministre, François Bayrou, et rappelle avec force le respect des principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) comme composante essentielle de l'État de Droit en particulier la non-discrimination et l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'UNICEF France salue l'installation d'un ministère des Outre-mer de plein droit et la priorité donnée aux territoires ultramarins, mais reste très inquiet sur la primauté accordée aux intérêts sécuritaires, et craint des conséquences néfastes sur la réalisation universelle et inconditionnelle des droits de l'enfant. Nous nous tenons à disposition pour faire de l'enfance une priorité du prochain Comité interministériel des Outre-mer.

Nous saluons également la priorité donnée à l'éducation nationale, et le rappel du rôle de l'école pour combattre les assignations. Nous restons vigilants à ce que cette ambition soit suivie de mesures concrètes de lutte contre les inégalités scolaires, et de budgets adéquats pour assurer la réussite des enfants les plus vulnérables, à commencer par les milliers d'enfants non-scolarisés en France. L'UNICEF France se tient à disposition pour mettre en œuvre l'Observatoire de la non-scolarisation, annoncée en 2023 par Élisabeth Borne, alors Première ministre.

De la même façon, la reprise de l'engagement sur la santé mentale comme grande cause nationale doit s'accompagner de mesures ambitieuses – allant au-delà des conclusions des Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant – et par des moyens proportionnés.

L'annonce de la relance des travaux initiés par Gabriel Attal sur la restauration de l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs familles doit appeler à la plus grande vigilance, et l'UNICEF France renouvelle ses alertes sur les risques d'une révision de l'atténuation de la peine pour les mineurs ou de la comparution immédiate dès 16 ans.

Au vu du nombre croissant d'enfants en situation d'exclusion, l'UNICEF France réitère l'importance de tenir les engagements pris en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants, absents du discours du Premier ministre.

**L'UNICEF France regrette que la politique migratoire soit presque exclusivement abordée sous l'angle du maintien de l'ordre public et rappelle l'exigence de préservation des droits fondamentaux des personnes étrangères** (en particulier des enfants migrants dont les droits risquent d'être largement affectés par la transposition à venir du Pacte européen sur la migration et l'asile).

De plus, la reprise annoncée de la trajectoire de l'aide publique au développement, en baisse depuis 2023, ne doit pas être conditionnée à la coopération des États en matière migratoire.

Enfin, nous restons dans l'attente de la feuille de route du futur Haut-commissariat à l'Enfance et des moyens qui lui seront alloués pour mener une véritable politique globale et transversale de l'enfance. L'UNICEF France se tient également à disposition pour contribuer à ses travaux, et rappelle la nécessité de relancer le Comité interministériel à l'Enfance. »

---

## Contacts

### UNICEF France

**Estelle Flabat** – 06.50.34.64.77 – [eflabat@unicef.fr](mailto:eflabat@unicef.fr)

**Manon Crouzet** – 06.87.98.75.05 – [mcrouzet@unicef.fr](mailto:mcrouzet@unicef.fr)

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)



UNICEF.France



UNICEF\_france



unicef\_france



Unicef-France



unicef\_france



uniceffrance

---

[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)